

MR. L'ÉDITEUR.

Vous obligeriez beaucoup un de vos lecteurs assidus si vous employiez d'une manière utile à ce pays votre exactitude à faire les comptes. Il est une chose dans la bouche de tout le monde et cependant que personne ne s'est encore avisé de récapituler; je veux parler des sommes dépensées par le gouvernement anglais pour l'achat de tous ceux que l'on accuse de lui être vendus depuis quelque tems.

UN CURIEUX PARESSEUX.

Je répondrai à Mr. le Curieux Paresseux qu'il devrait être ou moins curieux ou moins paresseux; car il me pose une question fort pertinente à la vérité mais que je n'ai ni le tems ni les moyens de résoudre. D'abord je n'aie point à feuler mon nez où je n'ai pas d'affaire, ensuite je n'ai aucun point de comparaison et comme on ne peut arriver à un inconnu sans avoir de connu, je serais forcé de calculer par supposition, ce qui serait fort dangereux.

Quelle estimation pourrais-je faire par exemple des Honorables Mondclot, Debartzch, Bedard, de MM. Parent, De Marconay, De Bleury, Caron, Vanfelson, Huot, Taschereau etc. etc., qu'on dit vendus et livrés? Si au moins les hommes se vendaient comme l'or, je prendrais un point de comparaison; je dirais par exemple: si la différence entre M. J. A. Taschereau qui en est le plus lourd et Mr. Parent qui en est le plus léger, est de tant, combien y en doit-il avoir entro MM. Bedard et Caron, et ainsi de suite, j'arriverais à quelque résultat satisfaisant; mais il n'en est pas ainsi: les hommes *for sale*, à vendre, sont trop communs de nos jours pour qu'il vaille la peine d'en faire l'évaluation.

La partie française du LIBÉRAL s'améliore visiblement et je m'applaudis avec orgueil de ses progrès, car les petits critiques du FANTASQUE y ont sans doute beaucoup contribué. Dans le numéro d'hier dont j'ai parcouru les deux colonnes éditoriales je n'ai pu découvrir qu'un peu plus de 60 fautes d'orthographe et un mot nouveau, le mot *assumé* que je n'avais jamais vu auparavant.

Les abonnés qui ne recevaient pas régulièrement d'abord le FANTASQUE sont priés de l'envoyer chercher à l'un des dépôts du journal en y laissant leurs noms. — Ceux qui demandent le journal depuis le commencement sont priés aussi d'attendre que j'aie pu me le procurer vu qu'il ne fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires du 1er Numéro.

Les personnes qui sont en possession du 1er numéro du *Fantasque* et qui ne tiennent pas à le conserver, m'obligeraient beaucoup en le rapportant au bureau où elles pourraient obtenir soit le prix d'achat soit un des autres numéros plus récemment publiés.

GOLD & SILVER WANTED
AT THIS OFFICE.

NAIVETÉS.

— Un de nos petits messagers me dit l'autre jour: Il y a un monsieur qui est venu acheter un *Fantasque*. — Comment sais-tu lui dis-je que c'est un monsieur? — Oh pour le sûr c'en est un; il avait ses mains pleines d'argent.

— Le LIBÉRAL dans son avant dernier numéro s'indigne de ce que l'administration s'appuie sur le VINDICATOR pour persécuter les officiers de milice et les juges de paix. Il a raison; mais c'est naïf.

— Mr. Laurin ex-ecclésiastique dit qu'il est permis de révéler une conversation privée lorsqu'elle peut instruire le public. En voici une qu'on me rapporte et qui peut aussi "instruire le public." Lorsque ce monsieur ont publié un affidavit contre H. S. Huot, etc, il dit à quelqu'un: Si Mr. Huot publie un affidavit pour nier ce que j'avance dans le mien, je lui enverrai un cartel. — Mais, lui répondit-on, comment pourriez-vous rencontrer un homme qui, à vos yeux, aurait fait un faux serment? — Oh si je lui envoie un cartel, c'est que je sais bien qu'il le refusera et alors je l'exposerai dans tous les journaux! (Il est naïf le jeune ex-ecclésiastique; je ne lui conseille point de continuer son droit.)

— Comme j'ai à ma disposition une presse qui ne gémit qu'une fois par semaine, je me suis décidé, simplement pour suivre la mode, à imprimer des billets à mon ordre que je ferai circuler aussitôt qu'on sera assez innocent pour les accepter.

Comme je suis plus naïf et plus franc que la foule de ceux qui émettent des petits billets, j'annonce donc qu'il me serait impossible de les rencontrer au cas où l'on aurait la sottise de me les présenter.

Une personne de ma connaissance a trouvé une liasse de papiers dans le comité de la pipe. Elle me les a remis et je les publie aujourd'hui celui qui me tombe le premier sous la main.

Document trouvé dans le comité de la pipe.

CHATEAU BONSECOURS,
MONTREAL, CE JOUR DU MOIS DE
EN L'ANNEE DE NOTRE SEIGNEUR, 18
ET DE NOTRE INDEPENDANCE LA
MINISTÈRE DE LA GUERRE:

Par ordre du Gouvernement provisoire et d'après le désir de notre très-gracieuse Majesté honorifique Louis Joseph 1er Empereur et Roi, à tous ceux qui les présentes verront salut, etc. etc.

Il a plu à son excellence le ministre de la guerre de suggérer les nominations suivantes qui ont été sur le champ sanctionnées par les autres membres du conseil privé: —

S. M. Louis-Joseph Papineau, pour être lieutenant-général de tous les Canadas, empereur, roi et président de la république circonfluviennne.

S. H. l'Evêque O'Callaghan pour être gouverneur de la Province de Québec, amiral de toutes les flottes qui pourront être construites à l'avenir et généralissime des forces de terre dans toute la république, avec prière de ne point négliger

ses fonctions apostoliques tout en remplissant ses devoirs mondains.

Le P. Ovide Perrault pour être aumônier de la cour, premier maréchal des logis dans la garde du corps, secrétaire intime de S. M. et mouchard-en-chef de la police de sûreté.

Le Baron Vuillee pour être docteur médecin chirurgien des armées et vétérinaire, en chef du cheval qu'on achètera sous peu pour l'usage de S. M. — avec pouvoir de s'adjindre des aides.

Le Docteur Côte et le vicomte E. E. Rodier pour être sapeurs de la garde, et membres du conseil privé avec prière instante d'avoir de la discrétion et de ne point trop s'exposer.

Le duc H. de La Fontaine pour être colonel du premier escadron de cavalerie légère, juge-en-chef des cours de justice, procureur-général en icelles, schériff des quatre provinces, et casuellement, exécuteur des hautes-œuvres.

P. Chasseur pour être premier Fauconnier et piqueur de S. M.

R. S. M. Bouchette pour être ambassadeur auprès de toutes les cours étrangères et tambour-major des voltigeurs au cas où sa première mission ne serait point agréée.

The report of the meeting which took place at Mr. Tee's cannot find place in this number for want of room, but will appear in my next.

AVIS DIVERS

MAISON DE PENSION.

Le Soussigné a la douleur d'annoncer qu'il se voit forcé de fermer l'établissement qu'il avait ouvert à l'approche de la dernière Session. Il ne se plaint pas de n'avoir pas reçu d'encouragement, au contraire, la modicité de ses prix, avait attiré foule chez lui; mais l'importance de la plupart des personnes, la rapidité des événements, la brusquerie de leur départ, etc. etc., leur ont fait oublier d'acquitter le montant de leur compte. Il a donc le malheur de déclarer faillite complète. Ceux qui lui doivent sont priés de venir solder immédiatement; ceux auxquels il doit peuvent s'éviter la peine de dresser leurs comptes.

PHILANTROPOS.

Pour les autres annonces voyez le Supplément.

CONDITIONS:

LE FANTASQUE — paraitra aussi souvent que son Editeur en-chef aura le courage de l'écrire, et que ses imprimeurs seront assez sages pour l'imprimer.

On s'abonne au bureau. Prix: 15 sous par mois. — Payable d'avance.

Toutes communications, annonces &c. pourront être laissées ou adressées à l'imprimerie du FANTASQUE, à l'encoignure des rues de la Couronne et Richardson, St. Roch ainsi que chez Mr. R. DEVERRY, rue Couillard, Québec, où l'on peut, en payant, se procurer le journal.

PRINTED FOR THE Editeur BY
JOHN CHAMBER-LENT
From the north of Ireland.